

La région

4 000 saumons privés d'Adour et de gaves ?

DE CAPBRETON À PAU Alors que la pêche ouvre samedi et que les pros de l'estuaire de l'Adour et amateurs des gaves s'écharpent, un ingénieur recentre le débat autour des prises de saumons dans l'océan. Aucune étude ne contredit son chiffrage...

Romain Bely
r.bely@sudouest.fr

Aussi attendue que la saison 3 de « Casa de papel » ou la 7^e d'« Engrenages », la nouvelle saison de la guerre du saumon débute demain. Car c'est l'ouverture de la pêche en première catégorie dans les Pyrénées-Atlantiques.

Cette saison, les pêcheurs amateurs des gaves d'Oloron et Pau fustigeront les pêcheurs pros, honnis, de l'estuaire de l'Adour et du port de Bayonne. Les premiers reprochent aux seconds de vider illégalement les gaves et rivières de l'Atlantique doit, en effet, remonter l'Adour pour aller frayer dans les gaves pyrénéens où il est né.

Les saisons 2017 et 2018 ont accouché de deux plaintes des amateurs contre les pros. Un insoutenable jeu de la patate chaude entre les autorités a suivi et dure encore pour déterminer qui du Conseil régional ou de l'État a la compétence réglementaire de la pêche dans le port de Bayonne. L'instance mystère sera invitée par la justice à se prononcer sur la légalité de la pêche pratiquée par une vingtaine de professionnels. Reste

à savoir qui s'avancera en premier ?

La pêche à la louche

Cette saison 2019 s'annonce encore très enlevée. Les pêcheurs amateurs ont, d'ores et déjà annoncé, qu'une manifestation contre la pêche dans l'estuaire était prévue le 22 avril sur le port de Bayonne. « Nous sommes émus devant le massacre des baleines mais chez nous, le saumon sauvage est pillé par quinze professionnels qui prélèvent 5 000 à 8 000 saumons par an, tandis qu'un millier de pêcheurs sportifs n'en prélèvent que 300 », tempête Pierre Bernard, de l'association de défense du saumon atlantique, Salmo Tierra.

Le ras-le-bol ne repose pas sur un comptage scientifique. Au passage, il expose les chiffres officiels contenus dans le plan de gestion des poissons migrateurs (Plagepomi) Adour 2015-2019. Lequel relève « environ 1 000 » prises de pêcheurs

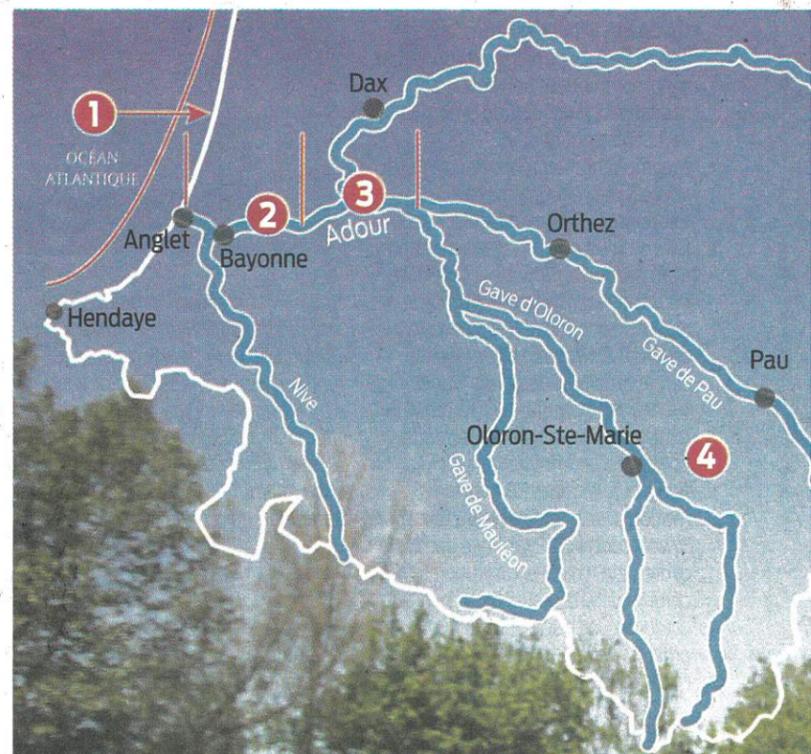
professionnels dans l'estuaire et « environ 200 » en eau douce.

La bataille séculaire finirait par laisser sans l'arrivée d'un nouvel acteur et d'un nouveau décor. Pêcheur amateur, ingénieur, surfeur... Le héros s'appelle Philippe Garcia. Secrétaire de l'association de défense des ressources marines (ADRM), il s'est intéressé à d'autres rivières que le Plateau. Celles qui rappellent que les marins pêcheurs côtiers de l'océan réalisent des « captures accidentelles » de l'ordre de « quelques dizaines à centaines » par an.

Projection par multiplications

Le lanceur d'alerte n'a pas un seul de ces chiffres approximatifs. Il s'est lancé dans un chantier titanique pour avancer un autre comptage. « Les saumons ne vont pas directement vers l'estuaire, ils cherchent l'entrée en longeant la côte basco-landaise et sont pris dans les filets droits des pêcheurs professionnels côtiers, explique Philippe Garcia. Il faut lever ces filets et préserver une bande littorale où la pêche serait interdite. »

Philippe Garcia appuie son calcul sur deux rapports. « Une première étude de l'an 2000 nous apprend que 2,5 saumons ont été pris par



Les chiffres officiels des prises



jour et par navire entre juin et juillet à Capbreton (1), explique l'ingénieur de formation. Une nouvelle étude réalisée en 2001 au sud de Mimizan par l'Institut des milieux aquatiques est inaccessible, mais son résultat est évoqué dans une note ultérieure. Elle évoque une moyenne de 3,5 prises de saumons par jour et par navire. Si l'on fait la moyenne des deux, on est à 3 saumons par jour et par navire. Multipliez ça par les dix bateaux qui pêchent au filet droit sur Capbreton, puis les trente-trois sur l'ensemble de la côte, et vous obtenez près de 4 000 saumons pêchés par les professionnels. » Assurément le coup de théâtre de 2019 !

Ces deux rapports scientifiques ont été publiés il y a près de vingt ans. Mais ce sont les prises objectives des captures accidentelles en mer disponibles à ce jour, si l'on exclut les déclarations de prises accidentelles fournies par les pêcheurs pros eux-mêmes à France Agrimer. Seuls les saumons qui rentrent dans les terres sont quantifiés.

« Des dizaines par saison »

Sans surprise, la projection par multiplications est battue en brèche par les professionnels. « Le saumon ne se prend pas à chaque marée, répond Patrick Laffargue, pêcheur de Capbreton et président du comité régional des pêches mariti-

La voiture la plus chère du monde était bien la sienne

GUÉRET (CREUSE) Pour le tribunal, Patrick Bardinon était bien le propriétaire de la Ferrari qu'il a vendue 38 millions d'euros en 2014

Le tribunal de Guéret a relaxé hier Patrick Bardinon, poursuivi par sa sœur Anne et son frère Jean-François pour avoir, sans leur consentement, vendu, sans leur accord, une voiture ayant appartenu à leur père, Pierre Bardinon.

Il est vrai qu'il ne s'agit pas d'une banale bagnole mais d'une Ferrari 250 GTO de 1964, vendue quarante ans plus tard 38 millions d'euros à un collectionneur (et milliardaire) taiwanais, désormais propriétaire de la voiture la plus chère du monde.

À la mi-décembre, lors de l'audience, le procureur de Guéret avait requis huit mois de prison

avec sursis ainsi que 15 000 € d'amende à l'encontre de Patrick Bardinon. Un réquisitoire bien loin de ce que réclamaient Anne et Jean-François Bardinon, soit 50 millions d'euros (le prix de la voiture, intérêts compris).

Une carte grise

Pour sa défense, Patrick Bardinon assurait que cette Ferrari lui avait été achetée par son père car il était, selon lui, le seul à partager sa passion immodérée pour les automobiles de collection et les bolides, avec une prédilection pour les bijoux estampillés du cheval cabré du « Commendatore » Ferrari.



Une Ferrari GTO. PHOTO DR

En guise de preuve, Patrick Bardinon avait montré la carte grise du véhicule, à son nom. Un argument balayé de la main par les avocats de la partie civile et par le procureur qui, avec certains témoi-

gnages, a néanmoins dû convaincre le tribunal. L'affaire avait évidemment fait grand bruit en Creuse, département peu habitué à faire parler de lui dans la presse nationale, mais aussi dans le petit monde de la voiture de collection.

Un circuit chez lui

Décédé en 2012, Pierre Bardinon était une figure des « aficionados » de Ferrari. Héritier et patron de l'entreprise Chapal, une entreprise de cuirs de luxe et de fourrures, Pierre Bardinon avait acquis une soixantaine de bolides, souvent achetés moins chers qu'une Renault Twingo (sans options) et qui,

avec le temps et les réparations, ont pris une valeur inestimable.

Il avait aménagé dans sa propriété de Saint-Avit-de-Tardes, près d'Aubusson, un vrai circuit automobile sur lequel venaient courir des champions confirmés et des célébrités comme Johnny Hallyday ou Albert Uderzo.

À l'unanimité cette fois, ses héritiers ont déjà vendu aux enchères une Ferrari 335 S Scaglietti au prix de 32,1 millions d'euros.

Le reste de la collection paternelle, mise sous séquestre par la justice, est estimé entre 180 et 200 millions d'euros.

Benoît Lasserre

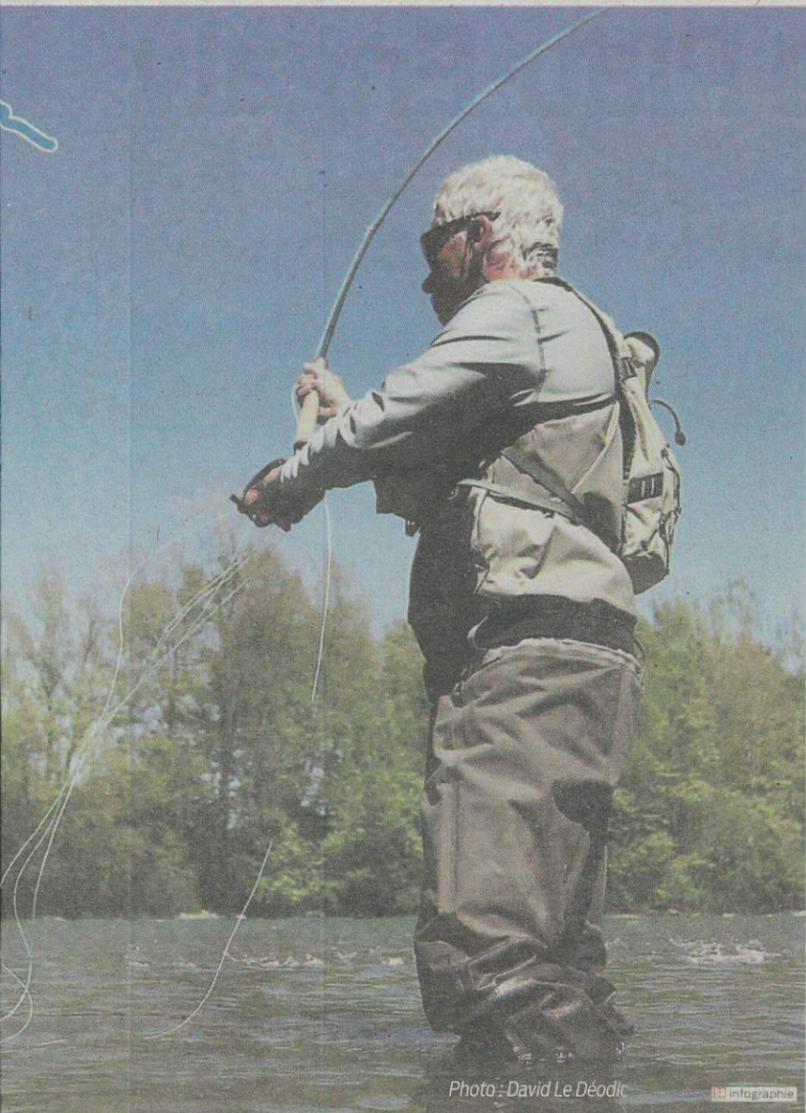


Photo : David Le Déodic / Infographie

La nécessité d'une étude objective

Des projets d'études sur la quantité de saumons pêchés dans l'océan ont été portés par l'Ifremer mais n'ont pas eu les financements européens escomptés. La communauté scientifique s'accorde pourtant sur le besoin d'un tel document de référence. C'est aussi la conclusion du Plagepomi : « Il convient d'étendre les études déjà engagées sur les saumons capturés dans les eaux continentales, à des individus capturés en zone côtière. » Le coût d'une telle campagne et l'emploi d'agents à plein temps rendent la mesure hypothétique.

En attendant, la DREAL Nouvelle-Aquitaine rappelle que tous les pêcheurs sont soumis à des limitations du nombre de captures. Les pros ont vu leur temps hebdomadaire de pêche réduit (interdiction augmentée de 12 heures en 2015). Les pêcheurs de loisirs qui s'élanceront demain seront limités à trois saumons par personne. Enfin, des mesures de levées temporaires des filets droits côtiers sont régulièrement mises en place pour les pêcheurs de l'océan au sud de Capbreton depuis 2016.

mes de Nouvelle-Aquitaine. On ne nie pas qu'on pêche des saumons. On en fait des dizaines par saison peut-être mais jamais des milliers. Ces saumons sont marqués, enregistrés. On ne fait pas n'importe quoi. » Le marin pêcheur regarde ailleurs. « On parle des pêches accidentelles mais il y a aussi la pollution, le changement climatique, et les écoles de surf en pagaille... »

Pêcheur professionnel dans l'estuaire de l'Adour, Olivier Azarete doute tout autant. « 4 000, cela me paraît aberrant. De toute façon, aujourd'hui on ne sait rien, on n'a aucun chiffre. En 2010, j'avais posé la question d'un éventuel travail autour de la pêche dans l'océan mais

on m'avait dit qu'il n'y avait pas de pêche en mer et ça s'était arrêté là. »

Si le postulat de Philippe Garcia était démontré, une autre question se poserait alors : où partent les 4 000 saumons potentiellement pêchés en mer et officiellement invendables ? L'ingénieur évoque un marché qui irriguerait les restaurateurs français et espagnols et, surtout, beaucoup d'amis.

Il rappelle que les pêcheurs de l'océan, eux-mêmes, militent pour une autorisation de pêche et de vente. « On aimerait vendre les saumons mais la loi nous l'interdit, indique Patrick Laffargue. On a demandé à le faire selon un contrôle, marée par marée, en posant des ba-

gues. Malheureusement, on n'a pas la licence. Elle est réservée aux petits bateaux de pêche de l'Adour, pas à ceux de l'océan. Résultat, si on prend un saumon, on le rejette ou on le mange à la maison. »

Philippe Garcia et l'ADRM soutient. « Je ne prétends pas que 4 000 saumons se vendent sous le manteau mais la différence entre ce qui est déclaré et ce qui est réellement pêché est énorme. Ils prennent le saumon, c'est sûr, ils le mangent à la maison, un peu peut-être. Mais l'essentiel sert le troc. »

(1) « Rapports sur les prises de salmonides en zone côtière du Pays basque et du Sud des Landes en 2000 », par l'Ifremer.

24 HEURES EN RÉGION

LIBOURNE (33)

Fest'arts en quête de vieilles chaussures et d'objets colorés

Le Festival international des arts de la rue sollicite les habitants pour sa prochaine édition prévue les 8, 9 et 10 août. Le festival recherche notamment des vieilles chaussures pour une installation/expo. « Nous en cherchons beaucoup. Donc c'est l'occasion de regarder dans vos placards s'il n'y a pas une vieille paire qui traîne », lancent les organisateurs. Fest'arts part aussi en quête d'objets du quotidien, et colorés, pour le projet Bon baisers de Libourne #2, de la compagnie De Chair et d'os. Les objets doivent être associés à une histoire personnelle.

BERGERAC (24)

Un nouvel atelier au service des maraîchers

Vide depuis que l'armée l'a déserté en 2014, et propriété de la Communauté d'agglomération bergeracoise, l'ancien Établissement spécialisé du commissariat de l'armée de terre (Escat) va être investi par de nouveaux occupants. Les travaux ont démarré et, au mois de juin, Sandrine et Benjamin Houtin comptent y ouvrir l'Atelier des maraîchers. Les producteurs locaux pourront apporter leurs fruits et légumes, qu'ils feront transformer afin de les vendre sous leur propre marque.

LOT-ET-GARONNE

Les taxis se proposent devenir en soutien aux femmes battues

Hier, les services de l'État ont signé une convention avec l'association Ciliophaj et les deux syndicats de taxis du département pour favoriser la mobilité des femmes victimes de violences. L'objectif est la prise en charge de femmes violentées, qui n'ont pas de moyen de transport, par

le réseau départemental des taxis. Ils pourront intervenir, notamment, en cas d'urgence, pour acheminer les femmes vers un service de soin, un commissariat ou une gendarmerie pour porter plainte, etc.

PAYS BASQUE

Le musée Chillida va rouvrir après neuf ans de fermeture

Situé à Hernani, dans la banlieue de Saint-Sébastien, l'atelier du sculpteur, Eduardo Chillida, l'artiste basque le plus connu à l'étranger (1924 - 2002), avait fermé ses portes le 31 décembre 2010. Le déficit était tel que les héritiers ne pouvaient l'éponger seuls. Un temps évoqué, le rachat du site par les pouvoirs publics avait échoué. Finalement, un contrat a été signé avec la galerie suisse Hauser & Wirth, afin d'entamer les travaux de rénovation nécessaires à l'accueil du public. L'ouverture officielle des lieux est prévue le 17 avril prochain. ARCHIVES

JEAN-DANIEL CHOPIN / «SUD OUEST»



BORDEAUX

Pékin aura aussi sa Cité du vin

La Cité du vin de Bordeaux fait des émules. « Nous sommes souvent sollicités pour concevoir des projets du même type que le nôtre. Surtout en Chine. » Toutes ces demandes sont restées jusqu'à ce jour sans suite. Pour la première fois, Philippe Massol, directeur général de la Fondation de la Cité de vin, et son équipe viennent de dire oui à des porteurs de projet. Ils vont accompagner la conception d'un équipement culturel autour du vin à Pékin. Il sortira de terre dans le district de Fangshan, région viticole qui comprend une trentaine de propriétés.

Robe, clope et rock'n'roll

MAG

Tueur en série, assassins, violeurs, gangsters ou braqueurs : voici le portefeuille clients d'Édouard Martial, ténor du barreau d'Agen. Un bon indicateur de notoriété pour cet avocat pénaliste un brin rock'n'roll, que le « Mag » a rencontré avant le procès en appel du frère de Mohammed Merah et de son présumé complice. Ce personnage en robe noire mais haut en couleur attire aussi bien les médias - il est recordman du nombre de passages dans l'émission « Faites

entrer l'accusé » -, que les belles affaires criminelles.

Autres tenues noires dans les pages du « Mag » cette semaine, celles des élèves du lycée hôtelier de Talence. Ils sont sur leur 31 pour leur contrôle, où ils devront servir des clients comme dans un « vrai » restaurant. L'heure approche. Il ne faut pas trembler...

La balade nous emmènera du côté d'un village aragonais au drôle de nom, Sos del Rey Católico. Il a conservé, derrière ses murailles, des trésors d'art et d'architecture du Moyen Âge à la Renaissance. Autre type d'architecture remarquable, celle de la Ville-d'Hiver à Arcahon, qui nous dévoile ses petits secrets.



Distribué avec « SudOuest » lesamedis et avec « SudOuestDimanche » pour l'édition du Béarn.



BORDEAUX

L'au revoir d'Alain Juppé aux Bordelais

Alain Juppé avait invité les Bordelais à se rendre dans la cour d'honneur de l'Hôtel de ville, hier en fin d'après midi, afin de leur dire un dernier au revoir officiel. Ils étaient environ 2 000 à s'être déplacés pour le saluer ainsi que son épouse Isabelle. Et en présence du nouveau maire, Nicolas Florian. Une page de l'histoire bordelaise est désormais tournée.

PHOTO FABIEN COTTEREAU / «SUD OUEST»